Envoyé en préfecture le 10/02/2026
Reçu en préfecture le 10/02/2026
Publié le
ID : 022-200061463-20260204-20_01_2026_CM-DE

Département des Côtes d'Armor
Commune de Binic - Étables-sur-Mer

Date de convocation : 29 janvier 2026

Délibération du conseil municipal de la séance du 4 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le 4 février à dix-huit heures, le **Conseil Municipal de Binic-Etables-sur-Mer**, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique salle d'honneur de l'Hôtel de Ville d'Etables-sur-Mer, sous la présidence de **Monsieur Paul CHAUVIN, Maire**.

Présents : CHAUVIN Paul, Maire, MOBUCHON Nathalie, Maire déléguée, BERTRAND Gilbert, Maire délégué, MITNIK Laure, MICHELET Guy, LUTZ Hélène, CHORIN Aurélia, LEBRUN Kévin, GALLO-BELLEIN Dominique, Adjoints, WERNER Elisabeth, LERAY Marie-Françoise, PENVEN Christine, DONNET Alain, PANDOLFO Chantal, ROUSSEAU Gilles, LECH'VIEN Catherine, NAFFRECHOUX Yannick, COLLIN Yannick, MEUNIER Myriam, , LAGOUTTE Jean-Yves, MACHET Bernadette, AVRIL Michel, DARCHE Patrice, BARBIER-CUEIL Guillaume, LARUPT Erwann, QUERRE Sophie, LEGER Michel, ESCANDE Bernard, Conseillers Municipaux.

Absents et représentés : TREUSSARD Jean-Michel (pouvoir à MEUNIER Myriam), SEGUR Aude (pouvoir à LUTZ Hélène), VIDEMENT Sylvie (pouvoir à LEGER Michel)

Absent : BEZELY Olivier, BOUE Jean-François

Secrétaire de séance : GALLO-BELLEIN Dominique

Secrétaires auxiliaires : THEBAULT Yann DGS, Emmanuelle JAOUEN DGSA et Sylvie JANSEN DST de la Mairie de Binic-Etables-sur-Mer,

Nombre de conseillers en exercice :	**33**
Nombre de présents :	**28**
Nombre de votants :	**31**

◆◆◆◆◆◆◆

Délibération n° 20-01-2026-CM : Adhésion au réseau Vélo et Marche

La commune de Binic-Etables sur mer s'est engagée depuis plusieurs années dans le développement de la mobilité cyclable du quotidien et touristique. Les actions de sensibilisation, de promotion et d'aménagements qu'elle a pu mener, ont été guidées par la conviction d'apporter aux résidents et touristes une solution alternative à la voiture, de limiter les émissions de gaz à effet de serre et de participer à l'attractivité du territoire. Des actions qui font l'objet d'un suivi dans le programme Territoire Engagé Transition Ecologique (Ademe).

En 2025, le « Réseau Vélo et Marche » est créé de la fusion de deux associations :

- « Vélo & Territoires » créée en 1999, est un réseau national d'expertise au service des collectivités pour le développement du schéma national des Véloroutes et des Eurovélos en France et sur quelques sujets phares (intermodalité, aménagements et politiques cyclables)
- « Club des villes et territoires cyclables et marchables » créée en 1989 qui fédère alors des collectivités et élus nationaux pour le développement et la promotion de l'usage des modes actifs et les politiques d'aménagement urbain.

Envoyé en préfecture le 10/02/2026
Reçu en préfecture le 10/02/2026
Publié le
ID : 022-200061463-20260204-20_01_2026_CM-DE

Les missions de « Réseau Vélo et Marche » sont de permettre à tous ses adhérents de :

- Partager leurs réflexions et d'échanger leurs bonnes pratiques,
- Disposer des clés et des outils pour convaincre, sensibiliser, mettre en œuvre et évaluer leurs politiques de modes actifs,
- S'unir pour peser davantage sur les décisions politiques aux niveaux national et européen,
- Faire campagne ensemble pour mieux se faire entendre et parler d'une seule voix.

Le « Réseau Vélo et Marche » recherche ainsi à favoriser le développement massif, rapide et durable du vélo et de la marche en France.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ADHÈRE pour 150€ au « Réseau Vélo et Marche » afin de bénéficier de ses avantages et expertises ;

NOMME deux représentants au sein de ce réseau, un membre titulaire et un membre suppléant. La durée de cette adhésion est de 1 an, renouvelable par reconduction tacite.

Le Maire
Paul CHAUVIN

COMMUNE BINIC-ETABLES-SUR-MER
Côtes d'Armor

PJ N°10 : Barrême des cotisations annuelles 2026